

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XV

MONTREAL. FÉVRIER 1897

No 10

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Érection et délimitation de municipalités scolaires.—Nominations diverses, etc.—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal (suite).—115e réunion des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.—Conseil de l'Instruction publique.—Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** De la Dictée comme moyen d'enseigner l'orthographe.—Dictées d'orthographe usuelle.—Phrases à corriger.—Composition : *Les orphelins, Emploi d'argent, Un accident.*—Exercices de calcul.—**TRIBUNE LIBRE :** Le système métrique (suite).—**LECTURE POUR TOUS :** Bienveillance et bienfaisance.—Le prince violent.—Les petites misères et leurs remèdes.—Pensées diverses.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ériger en municipalité scolaire (pour les catholiques seulement), sous le nom de "Saint-Pierre-de-Vérone," comté de Missisquoi, le territoire ci-dessous décrit, savoir : les Nos 16 jusqu'à 20 ; 26 jusqu'à 39 ; 45 jusqu'à 52 ; 58 jusqu'à 72 ; 79 jusqu'à 92 ; 97 jusqu'à 105 ; 108 jusqu'à 110 ; 132 jusqu'à 153 ; 155 jusqu'à 211 ; une partie du lot 214 ; une partie du lot 228 ; 241 jusqu'à 243 ; 251 jusqu'à 257 ; 263 et 264, tous inclusivement, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Stanbridge, comté de Missisquoi (municipalité scolaire de Saint-Damien de Stanbridge) ;

Aussi les lots 120 jusqu'à 123 ; 125 jusqu'à 137, tous inclusivement, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel dans la municipalité scolaire de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, Missisquoi ;

Aussi les lots Nos 1 jusqu'à 15 ; 21 jusqu'à 25 ; 40 jusqu'à 44 ; 53 jusqu'à 57 ; 73 jusqu'à 78 ; 93 jusqu'à 96 ; 106 et 107 ; 111 jusqu'à 131, et 154, tous inclusivement, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Stanbridge, municipalité scolaire de "Saint-Sébastien," Iberville ;

Aussi les Nos 170 jusqu'à 181, inclusivement, tous des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de "Saint-George de Clarenceville," Missisquoi, encore dans la municipalité scolaire de Saint-Sébastien, Iberville. Enfin les lots 154 jusqu'à 173, 347 jusqu'à 355a, 356 jusqu'à 360 ; 360a, 361 jusqu'à 369, tous inclusivement, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de Saint-Sébastien, Iberville.

L'érection de cette nouvelle municipalité scolaire ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1897.—*Gazette officielle*, 23 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 janvier dernier (1897), de nommer M. Noël Lebœuf, commissaire d'écoles pour la municipalité de "Sainte-Philomène de Fortierville, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Evangéliste Lebœuf, absent.—*Gazette officielle*, 6 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Distraire de la municipalité scolaire de "Grande-Baie," comté de Chicoutimi, tous les numéros du cadastre officiel du "village Grande-Baie," comté de Chicoutimi, et les lots suivants du cadastre officiel de la "paroisse de Saint-Alexis," dans ledit comté, savoir : depuis et y compris le No 58 jusqu'au No 101 inclusivement, les numéros 104, 111, 112 et 113 ; depuis et y compris le numéro 314 jusqu'au numéro 318, inclusivement, et le numéro 474, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "village Grande-Baie."

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1897). — *Gazette officielle*, 6 février courant.